





ALIMENT COMPLEMENTAIRE DIETETIQUE POUR VEAUX D'ELEVAGE de moins de 4 mois REPAS AVEC PECTINE

ESPECES



<u>OBJECTIF NUTRITIONNEL</u>: stabilisation du bilan des électrolytes et de l'eau afin de faciliter la digestion physiologique.

PROPRIETES:

- La formule élaborée de VANILAC apporte l'énergie et les électrolytes facilement assimilables par le veau.
- Sa richesse en pectine permet un meilleur enrobage de l'intestin.
- La bétaïne apporte une meilleure efficacité au produit.

A utiliser en cas de troubles digestifs (diarrhée) pendant et après ceux-ci à la place du lait.

<u>COMPOSITION</u>: Glucose, farine de riz, lactose, chlorure de sodium, bicarbonate de sodium, pectine.

CONSTITUANTS ANALYTIQUES: ADDITIFS AU KG: Cendres brutes 12 % **Vitamines** Vitamine A (3a672a) Protéines brutes 7 % 120 000 UI Cellulose brute 0 % Vitamine D3 (E671) 40 000 UI Hydro chlorhydrate de bétaïne (3a925) 13 000 mg Matières grasses brutes 0 % Vitamine C (3a300) 11 000 mg 48 % Sucres totaux Vitamine E (3a700) 750 mg Sodium 1,8 % Liants Chlore 1,8 % Argile kaolinitique (E559) 40 000 mg Bicarbonate 1,5 % Sépiolite (E562) 25 000 mg Phosphore 0 % Gélifiant Calcium 0 % Farine de graines de guar (E412) Potassium 0 % Lactose 14 %

PRESENTATION Poudre

Conditionnement Seau de 3 kg

livré avec une dosette de 100 gr

Boîte de 30 sachets de 100 gr.

MODE D'EMPLOI

Distribuer pendant 2 jours consécutifs à l'exclusion de tout autre aliment : 100 gr de VANILAC par veau matin et soir.

Délayer au fouet 100 gr (soit 1 dosette) de VANILAC dans deux litres d'eau de manière à obtenir une buyée à 35°.

PRECAUTION D'EMPLOI

Avant utilisation, il est recommandé de demander l'avis d'un vétérinaire.

CONSERVATION

Fabriqué 14 mois avant la date de durabilité minimale indiquée.

MAJ: nov./2015

41